

UE Droit du tourisme



- > Langue(s) d'enseignement: Français
- > Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

Description

Il s'agit de donner un aperçu général du droit applicable au tourisme. L'objectif est de sensibiliser les étudiants aux dispositions légales et réglementaires qui encadrent le tourisme sportif. Il s'agira en particulier d'étudier les règles qui régissent l'accès aux professions touristiques ainsi que les obligations et responsabilités liées à l'organisation de prestations dans le domaine du tourisme.

Heures d'enseignement

UE Droit du tourisme sportif CM 18h

Contrôle des connaissances

	Nature d'évaluation durée	Coefficient %
CCF		
CT	Ecrit 2h	100%
Session 2	Ecrit 2h	100%

Syllabus

I – Les conditions d'accès aux professions du secteur touristique

A – La réglementation de la vente de voyages et séjours à forfait

B – Les règles d'accès aux autres professions touristiques

II – Les principaux contrats liés à l'activité touristique

A – Le contrat d'hôtellerie

B – Le contrat de transport

C – Le contrat de voyage

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Libellé	Nature de l'enseignement	Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Remarques
	UE	CT	Ecrit	120			

Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Libellé	Nature de l'enseignement	Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Remarques
	UE	CT	Ecrit	120			

Informations complémentaires

- Appréhender les conditions d'accès aux professions touristiques
- Connaître les règles qui encadrent l'exercice des activités touristiques et sportives
- Connaître les principaux contrats du secteur touristique et les obligations qui en découlent

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Véronique Reynier

Secrétariat de scolarité
Severine Guillaud

✉ staps-scolarite-master@univ-grenoble-alpes.fr

Campus

› [Grenoble - Domaine universitaire](#)